



L'entretien des menuiseries extérieures en bois

L'entretien des menuiseries extérieures en bois relève d'une importance capitale en vue d'en assurer la durabilité (fonctionnement, stabilité, ...) ainsi que le maintien d'un aspect satisfaisant, voire son embellissement. Si certaines négligences sont régulièrement observées à ce niveau, c'est parfois volontairement et pour des raisons esthétiques ou "écologiques" que les menuiseries ne font pas l'objet d'un entretien adapté après leur pose. Cette pratique non conforme aux règles de l'art peut avoir de lourdes conséquences sur la durabilité et les performances de la menuiserie.

1. Objectif de l'entretien

On entend par menuiseries extérieures en bois, tous les éléments en bois exposés au climat extérieur mais qui n'entrent pas en contact avec le sol (fenêtres, portes, vérandas, façades légères, volets, bardage, ...). Correctement profilées et posées conformément aux recommandations de la NIT188 'La pose des menuiseries extérieures', ces dernières peuvent être conservées dans un état satisfaisant de manière pratiquement illimitée, pour autant que le bois jouisse d'une protection et d'une finition adéquates et que la menuiserie bénéficie d'un entretien régulier.

L'entretien de la menuiserie vise différents objectifs :

- le maintien de sa durabilité, laquelle comprend les aspects suivants :
 - la fonctionnalité (parties mobiles, étanchéité à l'eau et à l'air, ...)
 - la prévention de l'usure prématurée (peintures et serrures, par exemple)
 - la stabilité dimensionnelle des éléments en bois et leur résistance face au risque de dégradation
- la conservation et l'embellissement de l'aspect (vitrage, joints de mastic, quincaillerie, finition, ...).

L'entrepreneur se doit de dimensionner la menuiserie de manière correcte et de la doter en outre de la protection et de la finition nécessaires, comme par exemple la protection éventuelle de la quincaillerie contre la corrosion, la préservation et la finition du bois (si cette dernière relève de la responsabilité de l'entrepreneur). Ce n'est qu'une fois ces conditions remplies que les travaux d'entretien pris en charge par l'utilisateur peuvent débuter.

Un entretien qui n'a pas été correctement réalisé ou de façon incomplète peut entraîner des dommages (réversibles ou irréversibles) susceptibles de compromettre la fonctionnalité ou de dégrader l'aspect de la menuiserie et peut, par conséquent, réduire la valeur économique du bâtiment. Il appartient au professionnel d'informer correctement l'utilisateur concernant les travaux d'entretien nécessaires et leur périodicité. La rupture due à une erreur de manipulation, l'usure anormale, ... ne sont pas imputables à un mauvais entretien.

Les travaux d'entretien concernent les différentes parties d'une menuiserie extérieure en bois (voir figure 1).

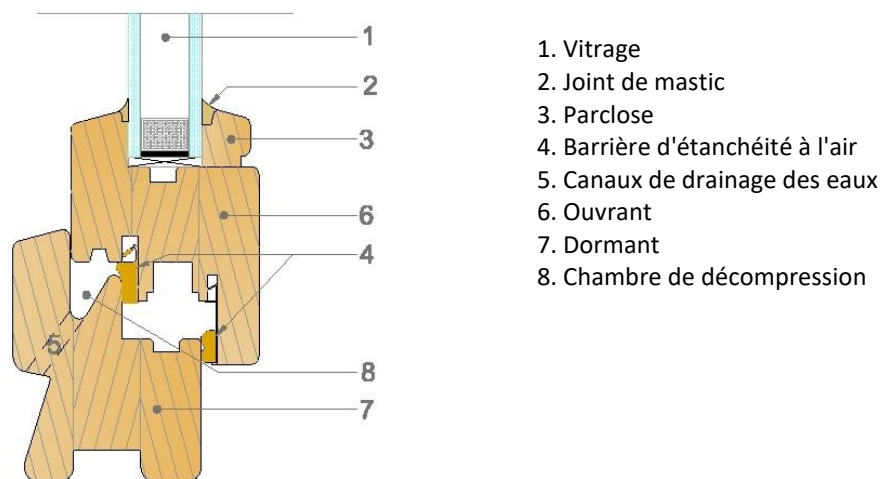


Fig. 1 Eléments de menuiserie extérieure en bois

L'entretien de la finition du bois représente l'aspect de l'entretien des menuiseries extérieures le plus répandu. Dans la pratique, l'entretien et le contrôle des autres éléments constituant la menuiserie (p. ex. joints de mastic, quincaillerie, ...) sont plus souvent négligés alors qu'ils devraient au moins se voir accorder une attention équivalente.

2. Travaux d'entretien à effectuer

L'entretien d'une menuiserie correctement posée et parachevée par un traitement de finition ad hoc comprend l'inspection périodique, le nettoyage, le remplacement et l'application de produits d'entretien spécifiques (lubrifiants, produits de finition). Les tableaux 1 et 2 définissent la nature et la périodicité des différents travaux d'entretien à réaliser (respectivement pour la menuiserie et la finition du bois).

Lorsqu'il y a lieu de remplacer d'anciens préformés (ou barrières) souples d'étanchéité, il importe de tenir compte de la profondeur de la feuillure, du jeu périphérique, de la compression du joint et des dimensions de la gorge de fixation. Les anciens profilés d'étanchéité (type PVC) ne sont pas compatibles avec divers types de peintures, notamment celles à base d'eau, et doivent être remplacés par d'autres matériaux plus performants tels que les élastomères thermoplastiques (TPE).

Afin de retirer les profilés souples d'étanchéité, il convient de procéder comme suit :

- Numérotter les garnitures par vantail et par fenêtre
- Enlever les garnitures
- Entretenir le bois
- Nettoyer les préformés souples; les souder dans les angles si nécessaire ou les remplacer
- Remettre les garnitures en place après séchage de la peinture. Le temps de séchage complet est plus long pour les produits en phase aqueuse que pour les produits en phase solvant.



Tableau 1. Nature et fréquence des travaux d'entretien pour la menuiserie

Nature des travaux	Fréquence	Remarques
--------------------	-----------	-----------

Nettoyage		
<ul style="list-style-type: none"> • Vitrage ⁽¹⁾ • Joints de vitrage • Vantail et dormant • Quincaillerie • Grilles de ventilation • Volets mécaniques • Canaux de drainage • Chambre de décompression 	<p>Selon l'exposition</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Laver le vitrage, les joints de vitrage, les profilés du vantail et du dormant, les grilles de ventilation et les volets mécaniques (selon le degré de salissement) à l'eau claire, éventuellement additionnée d'un peu de détergent. Ne pas utiliser de produits abrasifs. • Ne pas utiliser de solvants organiques (alcools, ...) ou de produits fortement alcalins (ammoniac, ...). • Nettoyer la quincaillerie au moyen d'un chiffon légèrement humide et éventuellement imprégné d'un peu de détergent. Ne pas utiliser de produits agressifs. • Il est fortement déconseillé de procéder à un nettoyage de la menuiserie par projection d'eau sous haute pression. • Dégager les canaux de drainage des vantaux et dormants et veiller à la propreté de la chambre de décompression (voir figure 1). • Contrôle du fonctionnement.
<p>(1) On éliminera le plus rapidement possible du vitrage certains composés en provenance des ciments susceptibles de provoquer des dépôts indélébiles. On évitera d'utiliser des produits abrasifs qui ne sont pas conçus spécialement à cette fin.</p>		

Contrôle (éventuellement remplacement)		
<ul style="list-style-type: none"> • Joint de mastic souple de resserrage du vitrage • Barrière souple d'étanchéité à l'air • Joint de mastic souple de resserrage entre la menuiserie et le gros œuvre 	<p>Annuelle</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Joints de mastic souples de resserrage : il s'agit de procéder à un contrôle visuel de l'état des joints de mastic, de vérifier leur adhérence de ces derniers au support (vitrage, pièce de bois, gros œuvre) et de remplacer les parties défectueuses (joint souple dégradé par les oiseaux, par exemple). Lorsque les joints sont peints, il convient, au besoin, de renouveler leur finition. • Les barrières souples d'étanchéité à l'air doivent être nettoyées à l'eau claire, éventuellement additionnée d'un léger détergent. Il importe d'en contrôler l'état général, la tenue des raccords soudés



		(dans les angles, par exemple) et de remplacer les parties durcies ou endommagées (par des TPE). Ne pas les peindre.
--	--	--

Entretien de la quincaillerie		
<ul style="list-style-type: none"> • Cylindres • Garnitures, serrures • Volets et grilles mécaniques • Volets roulants 	Annuelle	<ul style="list-style-type: none"> • Lorsqu'elle est soumise à une exposition agressive (zone industrielle, côte, piscine, laiterie, par exemple), la quincaillerie doit être protégée contre la corrosion. • Les parties mobiles doivent être lubrifiées : <ul style="list-style-type: none"> ○ Cylindres : graphite ou spray de silicone. Ne jamais utiliser d'huile ou de graisse ○ Garnitures : huile non agressive ou graisse sans acide; vaseline pour les couvercles de serrure. • Le réglage, la réparation ou le remplacement de la quincaillerie et des serrures (fenêtres oscillo-battantes, fenêtres levantes coulissantes) doivent être réalisés par des spécialistes. En cas de mauvais fonctionnement, il peut éventuellement être nécessaire de régler, réparer ou, le cas échéant, remplacer les quincailleries et les serrures. De manière générale, la quincaillerie peut faire l'objet de réglages lorsque des problèmes de manœuvre sont rencontrés ou que l'écrasement des joints souples d'étanchéité à l'air n'est plus assuré. • Portails, volets et grilles mécaniques : contrôle des organes de commande et de fermeture, contrôle des fixations.

Nettoyage et contrôle des grilles de ventilation		
	Annuelle	<ul style="list-style-type: none"> • Nettoyer, contrôler le bon fonctionnement, contrôler les fixations.



Entretien du système de Finition Riche Pour menuiseries encadrées et posées en battée

1. Durabilité des traitements en 4 couches (120 microns)

	Système de Finition Garantie RSG 10 ans	Système de finition Classique Riche
Peinture Couvrante Opaque (RAL, NCS)	10 ans	En moyenne 8 ans
Lasures Standard Riche - Fortement Pigmentée (Chêne clair, Afromosia, Rustique, Noyer)	10 ans	En moyenne 8 ans
Lasures Naturelles Riche - Peu pigmentée (Incolore, grisé, blanchi, ...)	Non applicable	En moyenne 2 ans

La durabilité des traitements est une moyenne et peut varier selon :

- Le type de finition. Une finition opaque sera plus durable qu'une lasure et, par conséquent, nécessitera un entretien moins régulier.
- La situation, l'orientation et le relief de la façade du bâtiment. Les menuiseries situées sur les façades les plus exposées (Sud-Ouest) demanderont un entretien anticipé
- Les parties horizontales des menuiseries très exposés, pente jusqu'à 45%, traverses, ... Celles-ci demanderont éventuellement un entretien anticipé.

Nous conseillons vivement un entretien préventif de façon à préserver le système de finition intact et ainsi de minimiser les travaux d'entretien.

2. Dans le cadre du système de Garantie RSG 10 ans	Tous les 2 ans	<ul style="list-style-type: none"> • Nettoyer la surface des menuiseries avec le nettoyeur Remmers et appliquer le baume d'entretien Remmers. Le Kit d'entretien pour portes et fenêtres est disponible chez votre revendeur agréé.
	Après les 10 ans de garantie En moyenne tous les 8 ans	<ul style="list-style-type: none"> • Voir « Comment entretenir la finition de vos menuiseries extérieures en bois – Peinture Couvrante Opaque et lasures standards Riche (Fortement pigmentée) » en annexe
3. Dans le cadre du système de Finition Classique Riche (Peinture couvrante Opaque et Lasures standard Riche)	Tous les 2 ans	<ul style="list-style-type: none"> • Nettoyer la surface des menuiseries avec le nettoyeur Remmers et appliquer le baume d'entretien Remmers. Le Kit d'entretien pour portes et fenêtres est disponible chez votre revendeur agréé.



	En moyenne tous les 8 ans	<ul style="list-style-type: none"> Voir « Comment entretenir la finition de vos menuiseries extérieures en bois – Peinture Couvrante Opaque et lasures standards Riche (Fortement pigmentée) » en annexe
4. Dans le cadre du système de Finition Spécifique Riche (Lasures Naturelles Incolore, Grisé, Blanchi, ...)	En moyenne tous les 2 ans	<ul style="list-style-type: none"> Voir « Comment entretenir la finition de vos menuiseries extérieures en bois – Finition spécifique Riche (Lasures Naturelles Incolore UV, Grisé, Blanchi et toutes les lasures faiblement pigmentées) » en annexe

Le bois peint doit être nettoyé régulièrement (voir plus haut). Le cas échéant, on tiendra néanmoins compte du risque d'altération de la brillance lors de l'utilisation de détergents. En cas de nouvelle peinture, on enlèvera les préformés d'étanchéité à l'air afin d'éviter de les peindre. La fréquence de l'entretien dépend, entre autres, de la situation, de l'orientation et du relief de la façade du bâtiment, ainsi que de la nature de la finition. Pour l'entretien d'un feuil de peinture, certains principes particuliers doivent être respectés (cf. NIT 159).

NOTE IMPORTANTE :

Notre finition est de type industriel. Nos produits ne peuvent donc être considérés comme finis.

- Produits imprégnés : Les marchandises livrées imprégnées ne peuvent être considérées comme finies. Trois couches de finition supplémentaires devront y être appliquées au plus tard 1 mois après la pose de ces menuiseries. Si tel n'est pas le cas, la responsabilité de la menuiserie Riche ne pourra nullement être engagée.*

- Produits Pré-Finis : Les marchandises livrées avec une couche de finition ne peuvent être considérées comme finies. Deux couches de finition supplémentaires devront y être appliquées au plus tard 3 mois après la pose de ces marchandises. Si tel n'est pas le cas, la responsabilité de la menuiserie Riche ne pourra nullement être engagée.*

- Produits Finis : Les marchandises livrées avec deux couches de finition (120 microns) sont considérées comme finies. Une dernière couche de finition ne sera pas nécessaire après la pose des menuiseries si et seulement si celle-ci est réalisée dans les règles de l'art. Des retouches peuvent être à réalisées à la suite de coups provenant de la pose, de la manutention, ... Si les réparations sont effectuées correctement et rapidement, ceci n'altère en rien la qualité de la finition. Il est à noter qu'une différence de teinte et de texture sont toutefois possible.*



La quincaillerie Siegenia Aubi:


Vos fenêtres/portes-fenêtres sont équipées de ferrures SIEGENIA-AUBI de qualité.

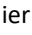
Afin que la facilité de manoeuvre et que le fonctionnement restent intacts (même après la période de garantie), nous vous recommandons d'exécuter les travaux d'entretien et d'inspection suivants à intervalles réguliers (au moins une fois par an ou plus fréquemment et, en écoles ou hôtels, tous les 6 mois).

Nettoyage et conservation du revêtement de surface :

- Lors de traitement de surface - ex. laquage ou lasure des fenêtres et portes-fenêtres protéger toutes les pièces de la ferrure, également pour éviter toute pollution par le traitement !
- Dégager toutes les feuillures de souillures éventuelles, celles-ci pouvant entraver le fonctionnement de la ferrure ou endommager le revêtement de surface!
- Pour le nettoyage, n'utiliser que des produits doux, à PH neutre et sous forme diluée! Ne jamais utiliser d'objets coupants, de grattoirs ou produits agressifs (ex. vinaigre ou nettoyant à base d'acide), ceux-ci pouvant attaquer la protection contre la corrosion de la ferrure !
- Lors du nettoyage, veiller à ce que de l'eau ne pénètre pas dans la ferrure.
- Bien sécher la ferrure après nettoyage et graisser la surface avec un chiffon imbibé d'huile exempte d'acide ou de résine.

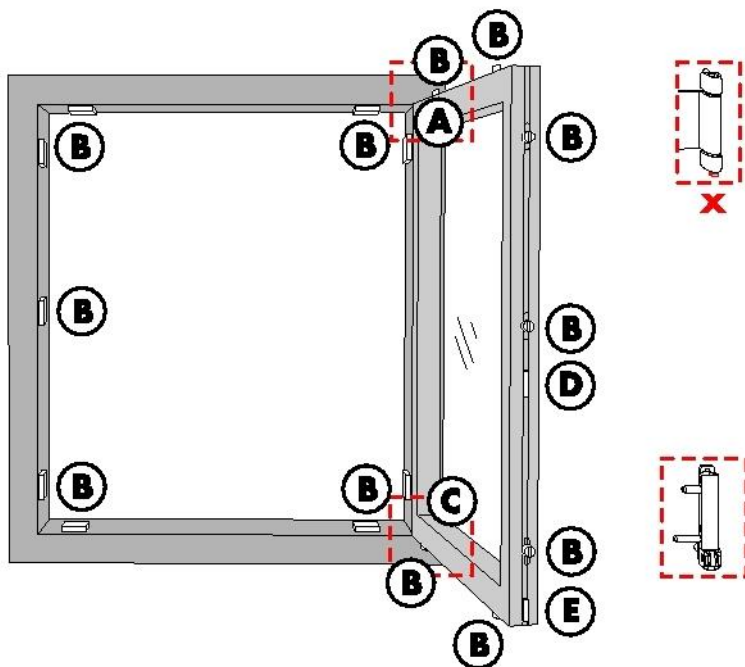
Inspection et graissage :

Contrôler la position et l'usure des pièces d'accrochage du vantail ().

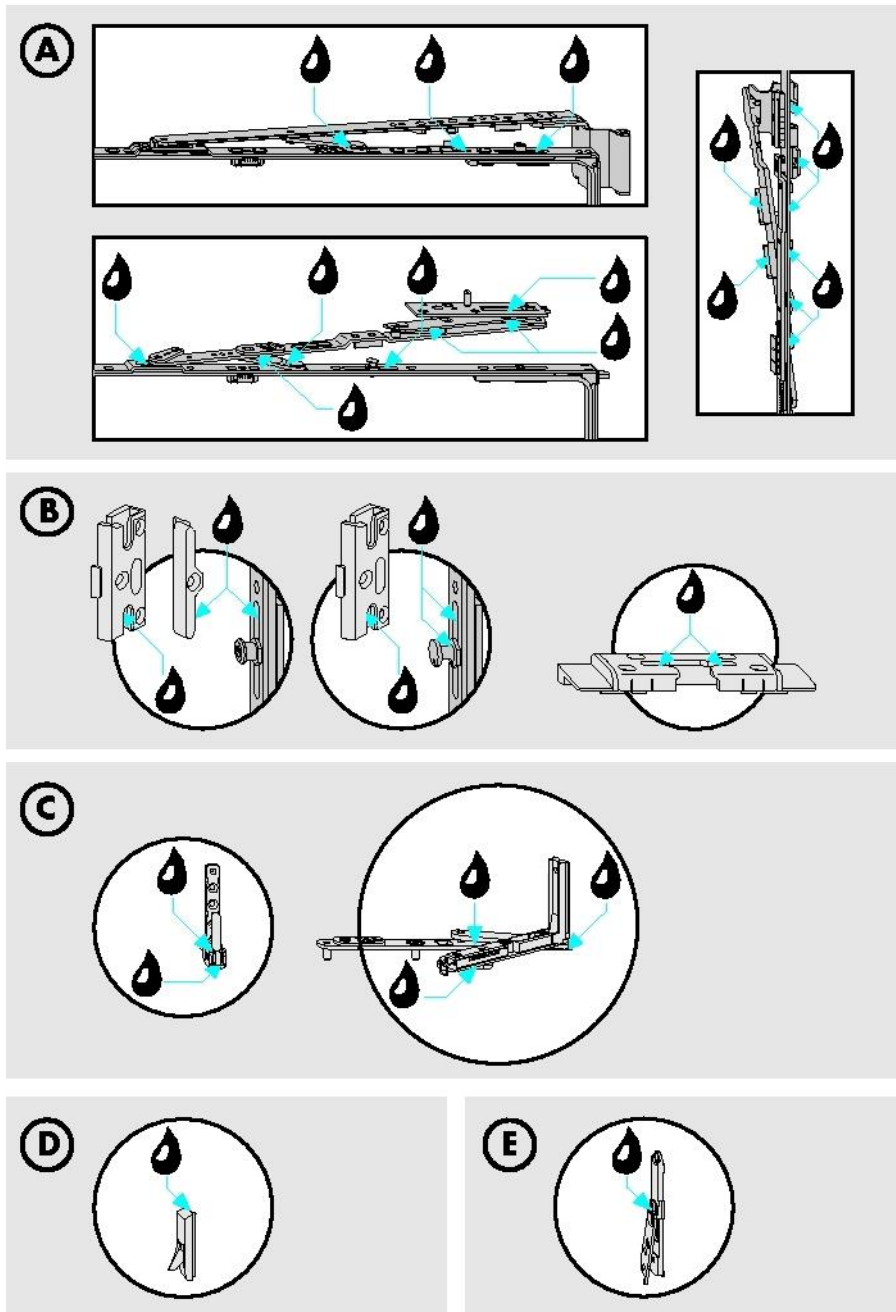
- Contrôler si l'axe de palier de compas () est bien enfoncé jusqu'en butée. Dans le cas contraire, le pousser à la main vers le haut, jusqu'en butée.
- Vérifier si les vis de fixation ne sont pas desserrées et la fixation correcte de la poignée. Resserrer les vis en cas de besoin avec un outil approprié. Attention: Resserrer les vis ne veut pas dire les fausser !
- Faire remplacer les pièces usées ou défectueuses de même que les vis faussées par un spécialiste.

Graisser ou huiler toutes les pièces en friction de même que tous les points de verrouillage.

- Pour ce faire, utiliser uniquement de l'huile ou de la graisse exempte d'acide ou de résine.
- Utiliser pour les pièces en friction de l'ouvrant une graisse en spray, à pulvériser dans chaque trou de la ferrure. Ensuite tourner la ferrure dans toutes les positions afin de répartir la graisse. Essuyer le surplus d'huile/de graisse sur le cadre.
- Graisser les gâches rouleaux sur le dormant avec de la graisse plus consistante (classe 2 selon norme DIN 51818) à l'endroit où le rouleau entre dans la gâche. Pour ce faire notre graisse est particulièrement appropriée, la commander sous la réf.-ZXSX0120-093010.



Points à graisser



SIEGENIA AUBI®